



Communauté de Communes du Quercy Caussadais
264 Route de Treilhou
82300 CAUSSADE

Objet : festival jeunesse RACONTE-MOI UNE HISTOIRE qui a vocation à proposer des animations et manifestations culturelles sur 4 jours auprès des enfants et des jeunes de 0 à 16 ans et leurs familles sur la période des vacances scolaires d'hiver.

DECISION n° 20250104

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Quercy Caussadais,

VU l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales : le Président pouvant recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant, à l'exception d'un certain nombre de domaines énumérés par cet article, les marchés publics ne figurant pas dans les domaines exclus,

VU la délibération n°2023-122 du 28 novembre 2023 relative aux délégations de pouvoirs consenties par l'assemblée au Président de la collectivité, et notamment sa capacité à signer des contrats et conventions d'animation avec des prestataires de services culturels à hauteur de 2 500 euros.

CONSIDERANT la qualité de l'offre de prestation de la Compagnie AVEC, qui présentera son spectacle pluridisciplinaire Danse- cirque-théâtre « Ce qu'il nous reste » le vendredi 28 février 2025 à 14h30 au Cinéma-théâtre de Caussade ;

DECIDE

- **D'ATTRIBUER** la réalisation de cette manifestation culturelle à la Compagnie AVEC (La Potgerie, 39 route de Condom, 32190 Saint-Jean-Poutge, SIRET N°829 889 542 00033) moyennant la somme de **1811,80 € TTC**.
- **DE PRECISER** que les crédits nécessaires au règlement de ces actions culturelles sont inscrits au budget.

Fait à Caussade le 17/01/2025,

Monsieur Guy ROUZIES
Président de la Communauté de Communes

